



PRÉFET DE LA VIENNE

ARRETE n°2014-DRLP-BREEC- **ENC 02**
en date du 07 mars 2014
Fixant la liste des candidats aux élections
municipales et communautaires des 23 et 30
mars 2014 ainsi que l'ordre d'attribution des
panneaux d'affichage pour la commune de
LATILLE

La Préfète de la Région Poitou-Charentes,
Préfète de la Vienne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'ordre national du mérite

VU le code électoral ;

VU la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral ;

VU le décret n° 2013-857 du 26 septembre 2013 fixant la date de renouvellement des conseils municipaux et communautaires et portant convocation des électeurs ;

VU la circulaire NOR/INT/A/13/28228/C du 12 décembre 2013 à l'attention des maires relative à l'organisation matérielle et déroulement des élections municipales des 23 et 30 mars 2014 dans les communes de 1 000 habitants et plus ;

VU les déclarations de candidature enregistrées à la Préfecture de la Vienne;

VU les résultats du tirage au sort public effectué en préfecture le 7 mars 2014 ;

VU l'arrêté n° 2013-SG-SCAADE-92 en date du 12 juillet 2013 donnant délégation de signature à Yves SEGUY, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la Préfecture de la Vienne ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture,

ARRETE

Article 1 -. Pour le 1^{er} tour des élections municipales et communautaires du 23 mars 2014, la liste des candidats est arrêtée ainsi qu'il suit, dans l'ordre du tirage au sort des panneaux d'affichage effectué entre les candidats présents de la commune de **LATILLE**

N° d'ordre	Candidat(e) tête de liste et Intitulé de la liste
1	DUPIUS Mireille - Avancons tous ensemble pour Latillé
2	DUPONT Benoit - Ensemble, un nouvel élan pour Latillé

Article 2 -. Un seul et même emplacement vaut pour l'élection municipale et l'élection communautaire. Les emplacements sont attribués dans chaque commune dans l'ordre résultant du tirage au sort. Le cas échéant, pour le second tour, les panneaux restants sont affectés aux candidats encore en lice dans l'ordre retenu pour le premier tour.

Article 3 -. La liste des candidats est annexée au présent arrêté.

Article 4 -. Le présent arrêté sera communiqué au président de la commission de propagande concernée et sera affiché dans la mairie de la commune de **LATILLE**.

Fait à Poitiers, le 7 mars 2014

Pour la Préfète,
et par délégation,
Le Secrétaire général,



Yves SEGUY

Elections municipales 1er tour du 23 Mars 2014

Livre des listes détaillées
Département 86 - VIENNE

Candidat au conseil
communautaire

121 - Latillé

01 AVANÇONS TOUS ENSEMBLE POUR LATILLE

1 Mme DUPUIS Mireille	Oui
2 M. BRIE Simon	Oui
3 Mme PETIT Nathalie	Oui
4 M. DESCHAMPS Emmanuel	Oui
5 Mme BARRAUX Sabine	
6 M. GELIN Franck	
7 Mme POTHET Carole	
8 M. GUILLOINEAU David	
9 Mme QUINTARD Céline	
10 M. BILLAUD David	
11 Mme ROQUET Adeline	
12 M. THIBAUT Philippe	
13 Mme IERVÉ Catherine	
14 M. PROT Jean-Pierre	
15 Mme SENEJIER Chantal	

02 ENSEMBLE, UN NOUVEL ÉLAN POUR LATILLÉ

1 M. DUPONT Benoit	Oui
2 Mme BRUNET Stéphanie	
3 M. GARETIER Alexandre	
4 Mme ROY Monique	Oui
5 M. GODARD Pascal	Oui
6 Mme LAIRET Nancy	
7 M. BEAUJOUAN David	
8 Mme JOURDAIN Nicole	Oui
9 M. MICHAUD Jean-François	
10 Mme BOURLAUD Frédérique	
11 M. CACAULT Michel	
12 Mme AUGÉ Monique	
13 M. POINGT Ludovic	
14 Mme PROUST Françoise	
15 M. GÉRARD Olivier	